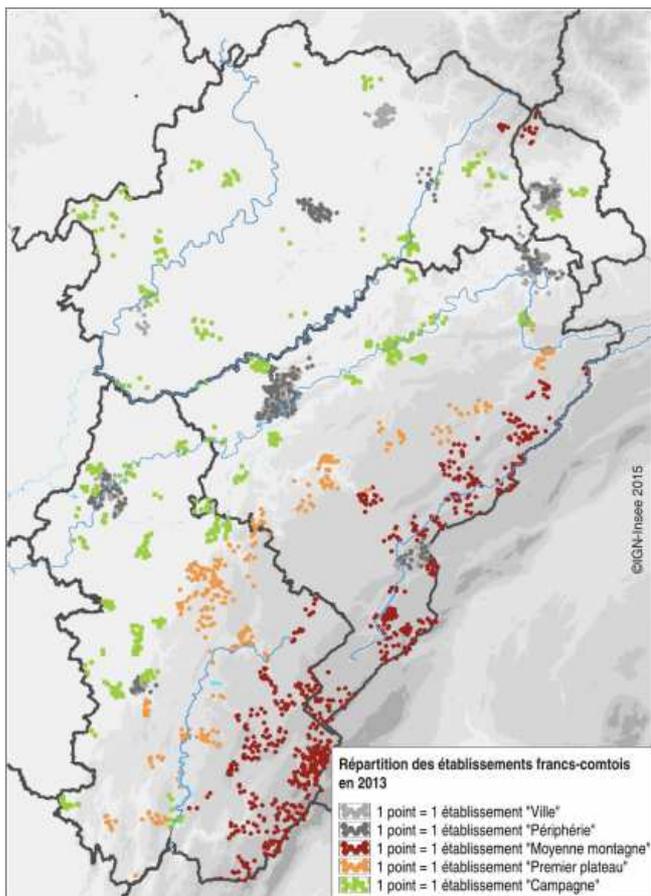


Posséder un site web et donner l'accès au wifi : deux équipements essentiels pour les hôtels

L'objectif économique des hôteliers est de parvenir à un remplissage optimal de leur établissement. La mise à disposition d'équipements adaptés aux attentes de la clientèle apparaît comme un moyen incontournable pour atteindre cet objectif. L'impact de ces équipements sur le taux d'occupation des hôtels diffère selon leur localisation géographique.

En 2013, le parc hôtelier de tourisme francs-comtois compte 306 établissements. Plus de la moitié d'entre eux sont des petites structures offrant de 5 à 15 chambres et plus de huit sur dix sont des hôtels indépendants. Les autres appartiennent à des chaînes.



En moyenne sur l'année 2013, la moitié des chambres des hôtels de tourisme francs-comtois sont occupées. Le taux d'occupation des hôtels situés en ville et en périphérie est nettement supérieur à ceux des hôtels situés en montagne et surtout à la campagne. Au-delà de leur localisation, le taux d'occupation des hôtels est fortement lié à la mise à disposition d'équipements adaptés aux attentes de la clientèle.

Les hôtels disposant d'un site internet bénéficient d'une meilleure visibilité. La quasi-totalité des hôtels implantés dans les agglomérations et en montagne en possèdent un. En revanche, seul sept hôtels de campagne sur dix en disposent. Ces derniers ont d'ailleurs un taux d'occupation supérieur de 14 points à celui des hôtels qui n'en possèdent pas. Permettre l'accès au wifi est également essentiel. Les hôtels équipés du wifi ont en effet un taux d'occupation supérieur de dix points aux hôtels non équipés. La quasi-totalité des hôtels de la région en sont équipés à l'exception des hôtels de moyenne montagne et surtout de campagne. La possibilité de réserver en ligne ou via une centrale de réservation augmente également l'attractivité des hôtels.

Être reconnu par des labels de qualité ou être référencés dans des guides touristiques est un atout supplémentaire, notamment pour les hôtels désireux d'attirer une clientèle d'agrément. Un hôtel sur trois de moyenne montagne et de ville est labellisé « Qualité Tourisme ». Ce sont cependant pour les hôtels de moyenne montagne que l'obtention de ce label est le plus bénéfique en matière de fréquentation. Les hôtels de campagne et du premier plateau sont plus fréquemment référencés dans un guide touristique, ce qui est un atout important pour ces établissements.

Disposer d'un éventail de services variés attire également la clientèle comme être équipé d'un accès Handicapé ou offrir des espaces ou animations spéciaux pour les enfants.

Mentions

Insee Franche-Comté - Analyses N° 7

«Posséder un site web et donner l'accès au wifi : deux équipements essentiels pour les hôtels». est consultable en ligne : www.insee.fr/fr/c rubrique publications.



Cette publication a été faite en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté.

Contact



Agnès BOUDAQUIN

Attachée de presse

Insee Franche-Comté

Tél. : 03.81.41.61.78. - Fax : 03.81.41.61.99. - Mél : agnes.boudaquin@insee.fr